

Le club partenaire : US Vandœuvre Tennis

Les élèves sont encadrés par Monsieur Adrien ANTONIONI, responsable pédagogique et directeur sportif de l'US Vandœuvre Tennis. Diplômé d'État, il accueillera les élèves sur les installations du club : courts intérieur et extérieur en fonction des objectifs pédagogiques.

Il est invité à participer aux conseils de classe et reste en contact avec l'enseignant d'EPS référent pour effectuer un compte-rendu des compétences acquises par chaque élève.



US Vandœuvre Tennis

Complexe Neukomm
100 rue de Crévic
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

mail : adrien.antonioni@gmail.com



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE TENNIS

COLLÈGE Simone de Beauvoir

La Section Sportive Scolaire TENNIS offre à des élèves motivés par la pratique du tennis un aménagement scolaire permettant de recevoir en complément de leur cursus d'étude, un enseignement sportif et tennistique spécifique.



Région académique
GRAND EST



Rue Clément MAROT
54500 VANDŒUVRE-LES-NANCY

Tel : 03.83.51.55.18
Mail : ce.0541515@ac-nancy-metz.fr

Présentation de l'établissement scolaire

Dans un environnement totalement repensé et rénové, le collège Simone de Beauvoir accueillera à la rentrée 2024 près de 460 élèves issus des communes de Vandœuvre-Lès-Nancy et d'Houdemont.

Classé en éducation prioritaire, il se veut le creuset des valeurs de l'école républicaine : lieu d'apprentissage du vivre et du faire ensemble, lieu du respect de soi et des autres, lieu de la persévérance.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de section sportive scolaire tennis, projet porteur des valeurs universelles du sport et de l'école de la République, projet construit en partenariat avec le club US Vandœuvre Tennis présidé par Madame Aigle-Didelot.

C'est en proposant aux élèves des engagements constructeurs de sens et de compétences que le collège entend être à la hauteur de son nom et de son bâti neuf.

Organisation de la scolarité de la section sportive scolaire

► Emploi du temps aménagé pour libérer deux créneaux de 1 heure 30 d'entraînement par semaine, en supplément des heures d'enseignement d'EPS (4 heures en 6^{ème}, 3 heures en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}).

► Parcours scolaire supervisé par l'enseignant d'EPS référent.

► Aménagement à la carte pour libérer les élèves préparant une compétition, à la demande de l'entraîneur et en accord avec le chef d'établissement.

Recrutement et objectifs

Un engagement motivé :

L'élève s'engage sur l'ensemble de son cursus au collège, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Chaque demande d'inscription fait l'objet d'un examen attentif du niveau sportif et des motivations du candidat.

Intégrer la section, ce n'est pas seulement s'entraîner un nombre d'heures par semaine, c'est assumer un enseignement complet et exigeant qui fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation constante. La réussite scolaire reste l'objectif premier et la section tennis doit exercer dans ce sens un rôle stimulant.



Les compétences visées concernent :

- La capacité à s'inscrire dans un niveau de pratique plus élevé et plus exigeant
- La capacité à prendre part à des rencontres
- La capacité à organiser des rencontres dans le cadre de l'association sportive
- La capacité à prendre part à l'activité dans le respect des règles, de l'arbitre ou du juge, des adversaires et des partenaires
- La connaissance du règlement de l'activité pratiquée
- Les aptitudes à arbitrer ou à juger

Calendrier :

► complexe NEUKOMM
100 rue de crévic
54500 VANDOEUVRE

► Épreuve de sélection
le vendredi 12 avril à partir de 17h30

